



SKAPS INDUSTRIES

5549 State Route
425W Bypass
Henderson KY 42420
Ph: 270-827-8820
Fax: 270-8273044
Email: contact@skaps.com

**SKAPS FIBERGLASS
FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ**

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Produit:

Tissu en fibre de verre fabriqué à partir de filaments continus de verre.

Manufacturier

SKAPS INDUSTRIES,

5549 State Route

425W Bypass

Henderson KY 42420

Contact

Mr. Scott Mauney

Mob: 706-424-2245

E-Mail: Scott@skaps.com

SECTION 2 - Identification des dangers

Le tissu en fibre de verre n'est pas toxique. Il contient un enduit ainsi que du fil à coudre à base de polyester. À des températures supérieures à 302°F, la décomposition thermique de l'enduit commence, à partir d'env. 662°F le fil à coudre commence à se décomposer. Au cours de ces processus, aucune décomposition dangereuse ne se produit.

General

Guidelines:

- **Inhalation: le filament continu en fibre de verre est un irritant mécanique. L'inhalation de poussières et de fibres peut provoquer une irritation à court terme de la bouche, du nez et de la gorge. Ce produit n'est pas absorbé par les poumons.**
- **Contact avec la peau: Le contact de la peau avec la poussière et les fibres peut provoquer des démangeaisons et des irritations cutanées temporaires.**
- **Contact avec les yeux: Le contact des yeux avec la poussière et les fibres peut provoquer des démangeaisons et des irritations temporaires.**
- **Ingestion la déglutition de la poussière et des fibres peut provoquer des irritations mécaniques temporaires de l'intestines.**
- **Chronique (à long terme): Il n'y a aucun effet connu sur la santé lié à l'utilisation à long terme ou au contact avec ce produit.**
- **Conditions médicales aggravées par l'exposition: les problèmes respiratoires ou cutanés à long terme aggravés par des irritants mécaniques peuvent présenter un risque plus élevé d'aggravation suite à l'utilisation ou au contact avec ce produit.**

SECTION 3 - COMPOSITION / INGREDIENTS

Component	CAS No.	Weight %
Fibre de verre (non-	65997-17-3	94 - 98
Filament de polyester	N.A.	1 - 5

*Les fibres de verre à filament continu fabriquées ne sont pas respirables. Les produits en verre à filament continu hachés, broyés ou fortement traités mécaniquement pendant la fabrication ou l'utilisation peuvent contenir une très petite quantité de particules respirables.

Note: Les autres composants du produit ci-dessus ne sont pas dangereux ou sont en quantité suffisante pour ne pas respecter le seuil réglementaire de divulgation.

SECTION 4 - PREMIER SOINS

- **Inhalation: en cas d'exposition prolongée à la poussière de fibres ou aux particules volantes, il faut aller à l'air frais et consulter un médecin si l'irritation persiste.**
- **Contact oculaire: En cas d'irritation oculaire, ceux-ci doivent être rincés à l'eau courante. Consulter un médecin en cas d'irritation persiste.**
- **Contact cutané: Laver avec du savon doux et de l'eau courante. Utilisez une lingette de toilette pour aider à éliminer les fibres.**
 - **Pour éviter plus d'irritation, ne frottez pas et ne rayez pas les zones affectées. Le frottement ou le grattage peut forcer les fibres dans la peau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.**
- **Ingestion: consulter un médecin.**

SECTION 5 - FIRE FIGHTING

Flashpoint	Aucun
Flammability Limits	Non applicable
Agent extincteur approprié	Produit chimique sec
	Mousse
	Dioxyde de carbone (CO ₂)
	Eau
Équipement de protection	Appareil respiratoire autonome
Incendie et explosion inhabituels	Aucun
Risques suite à l'exposition aux flammes	La décomposition dangereuse lors de la combustion pourrait provenir de l'enduit et des liants peuvent être libérés lors d'un incendie soutenu. La plus grande partie du produit est du verre E ininflammable.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures à prendre en cas de déversement: méthodes de balayage mécanique

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manipulation	Évitez la formation de poussière.
	Ne respirez pas la poussière.
	Portez un équipement de protection individuelle.
	Utilisez un chariot à main ou un élévateur à fourche pour soulever
	Une manipulation brutale comme faire glisser les rouleaux, utiliser des outils tranchants pour retirer l'emballage peut endommager le
Entreposage	Les fibres et les particules de poussière doivent être évitées par aspiration et une ventilation suffisantes. Aucun stockage spécial
	Le stockage doit être à l'abri de la chaleur et de l'humidité et dans
	Les meilleures conditions sont une température comprise entre 19,4°F et 100,4°F; Humidité ≤ 80%. Il est recommandé d'apporter
Hygiène	Se laver les mains avant et immédiatement après avoir manipulé le produit. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les

SECTION 8 - Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Protection générale et mesures d'hygiène: Une ventilation générale par dilution et / ou une ventilation par aspiration locale doivent être fournies si nécessaire pour maintenir l'exposition en dessous des limites réglementaires.
- Protection respiratoire: en cas de fortes concentrations de poussières, un respirateur ou un masque industriel est recommandé.
- Protection oculaire: Portez des lunettes de sécurité avec des protections latérales
- Protection de la peau: Des gants de protection peuvent réduire l'irritation de la peau.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUE ET CHIMIQUES

Apparence	Tissu de fibre de verre
Couleur	Blanc- jaunâtre
Odeur	Aucune odeur
Physique	Solide
Déformation	Valeur/Surface, Unité, Méthode:
Points de congélation - ébullition	Non Applicable
Melting Point (softening)	> 1472°F
Point d'Éclair	Non Applicable
Inflammabilité	Non Applicable
Decomposition Temperature	Non Applicable
Auto-inflammation	Non Applicable
Explosion	Non Applicable
Tension Vapeur	Non Applicable
Densité	2.6 - 2.7 g/cm ³
Oxidation	Non Applicable
Solubilité à l'eau	Insoluble

SECTION 10 - STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux: l'enduit ou les liants peuvent se décomposer lors d'un incendie.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUE

Toxicité Aiguë	
Information sur le produit	Les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique des yeux et de la peau. L'ingestion peut provoquer une irritation transitoire de la gorge, de l'estomac et du tractus gastro-intestinal. L'inhalation peut provoquer une toux, une irritation du nez et de la gorge et des
Informations sur les composants de toxicité chronique	
Fibre de verre - Filament continu, non-respirable 65997-17-3	Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) en juin 1987 et en octobre 2001 ont classé le filament continu en fibre de verre comme non classifiable en ce qui concerne la cancérogénicité pour l'homme (groupe 3). Les preuves provenant des études sur les humains et sur les animaux ont été évaluées par le CIRC comme insuffisantes pour classer le filament continu en fibre de verre comme un matériau cancérigène confirmé, probable ou même possible. Le
Cancérogénicité	Il n'y a pas de produits chimiques cancérigènes connus dans ce
ACGIH (American Conference of Government	A4 - Ne peut pas être classé comme cancérigène pour l'homme en.
IARC (International Agency for Research on	Group 3 - - Ne peut pas être classé comme cancérigène pour l'homme
Irritation	Non Disponible
Corrosivité	Non Disponible
Allergie	Non Disponible
Effets Neurologique	Non Disponible
Effets Mutagenique	Non Disponible
Effets Reproductif	Non Disponible
Organes cibles	Non Disponible

Component	OSHA-PEL	AGGIH_TL	NTP	OSHA
Glass Fiber - continuous filament,	Group 3	A4		

SECTION 12 - ECOLOGICAL INFORMATION

Ecotoxicologie	Ce matériau ne devrait pas nuire aux animaux, aux
Effet Chimique	Non Disponible
Bioaccumulation /	Non Disponible

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

S'applique au produit:

Résidus	Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales,
Emballage	Les conteneurs vides doivent être pris pour le recyclage local, la récupération ou

SECTION 14 - TRANSPORT

Transport: Considéré comme non dangereux au sens des réglementations nationales et internationales de transport

SECTION 15 - REGLEMENTATION

Les tissus en fibre de verre en Europe sont soumis aux réglementations de la Communauté européenne et sont considérés comme des additifs lorsqu'ils sont utilisés comme renfort de plastiques en contact direct ou indirect avec les aliments. En tant que tels, ils sont énumérés à: l'annexe III de la directive 96/11 / CE / modification de la directive 90/128 / CEE sous le PM - Reference - Nr. 55520 sans restrictions de nom dans la table d'appartenance.

SECTION 16 - AUTRES

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont correctes à notre connaissance. Cependant, il n'assume pas la qualité du produit et ne justifie pas une position juridique contractuelle.